

régimes commercial et économique. En fait, l'élargissement de l'accès au marché chinois dépend de la prévisibilité, de l'ouverture et de la transparence du régime commercial qui le sous-tend. Une telle réforme est nécessaire pour satisfaire aux exigences du GATT, mais aussi pour donner suffisamment confiance aux investisseurs et aux partenaires commerciaux étrangers.

La semaine prochaine, je participerai aux réunions de l'APEC [Organisation de coopération économique Asie-Pacifique], à Djakarta, avec les ministres du Commerce de la région Asie-Pacifique. La participation du Canada à l'APEC est une autre preuve de notre engagement envers cette région. Il ne fait pas de doute que la Chine jouera un rôle crucial dans l'orientation future de l'APEC et de la région.

La prospérité future du Canada sera fonction de sa capacité de renforcer ses liens avec cette région, qui englobe les marchés les plus dynamiques et à plus forte croissance. Nous pouvons réaliser cet objectif sur le plan multilatéral par notre participation à l'APEC, et sur le plan bilatéral par l'effort de l'Équipe Canada qui se trouve ici cette semaine.

La visite du Premier ministre témoigne sans équivoque de l'importance que le Canada attache au développement de liens commerciaux et économiques solides et durables avec la Chine.

Le Canada a beaucoup à offrir à l'économie chinoise en biens, en services, en techniques et en investissements. Le commerce et l'investissement canadiens en Chine contribuent à la création d'emplois de haute qualité qui profitent aux populations de nos deux pays.

Cette année, notre commerce bilatéral devrait dépasser 5 milliards de dollars. Le Premier ministre nous défie d'atteindre 20 milliards d'ici l'an 2000. C'est un objectif ambitieux, mais qui me semble réalisable. J'ai aussi confiance que la croissance de notre commerce continuera d'être axée sur les produits et services à forte valeur ajoutée et à haute technicité.

La signature, hier, de l'Accord de coopération nucléaire illustre bien la sophistication plus marquée de nos liens commerciaux. Cet accord permet à nos deux pays de coopérer à l'installation de réacteurs CANDU en Chine pour la production d'énergie nucléaire à des fins pacifiques. Nous sommes fiers de pouvoir offrir à la Chine la technologie nucléaire la plus sécuritaire et la plus avancée au monde. Cela avantagera grandement les sociétés canadiennes, grandes et petites, tout en donnant à la Chine une source d'énergie dont elle a bien besoin.

Nous continuerons par ailleurs à soutenir et à développer nos exportations de produits traditionnels. Dans les années 60, c'est